



PREAVIS MUNICIPAL No 15-15

Sainte-Croix, le 11 septembre 2015
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Collège Poste - Remplacement de l'ascenseur et illumination des façades

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de demander au Conseil communal un crédit d'investissement de **Chf 130'500 TTC** destiné au remplacement de l'ascenseur du Collège de la Poste et à l'illumination des façades de ce bâtiment.

Préambule

En 2010, l'entreprise Schindler nous a informés que les 4 ascenseurs situés dans les bâtiments communaux sont équipés d'un système d'entraînement désuet (arbre à 3 paliers) et potentiellement dangereux qui, en cas de rupture de l'arbre, engendrerait une course incontrôlée de la cabine.

La Municipalité a donc décidé de remplacer ces 4 installations en les inscrivant au plan d'investissement lors du budget 2011.

A ce jour, 2 ascenseurs ont été remplacés et 1 modernisé :

- | | |
|--|---------------------|
| • Ascenseur Hôtel de Ville, remplacement | Préavis n° 919 - 13 |
| • Ascenseur Conversion, modernisation | Préavis n° 919 - 13 |
| • Ascenseur CIMA, remplacement | Préavis n° 950 - 14 |

Situation de l'ascenseur

Datant de 1964, l'installation actuelle arrive en bout de course (sans parler du risque de rupture de l'arbre d'entraînement). Des travaux sont donc nécessaires à courte échéance (dans les 5 ans à venir), dont le montant est estimé à plus de CHF 18'000.--.

Ces modifications consisteraient au remplacement des poulies et du câble qui montrent des signes importants d'usure ainsi que les commandes électriques qui doivent être remises à jour.

Cet ascenseur est utilisé par les enseignants et les élèves à mobilité réduite. Il est également indispensable pour la manutention du matériel.

En plus des interventions régulières pour la maintenance et la surveillance, actuellement fixées à 6 visites annuelles, les principaux travaux d'entretien effectués au cours de ces dernières années ont été les suivants :

- 2003 Remplacement vitrage porte palière
- 2009 Remplacement amortisseur de porte, des garnitures de frein et d'un contacteur
- 2012 Adaptation du rappel incendie

Le projet

Remplacement de l'ascenseur

Outre la sécurisation et la mise aux normes actuelles de l'installation, les équipements de dernière génération offrent également des facilités accrues pour les utilisateurs, particulièrement utiles pour personnes à mobilité réduite.

Prévu pour une charge de 320 kg soit 4 personnes, le modèle retenu sera équipé de portes automatiques coulissantes.

Données techniques et coûts

Ascenseur

- Cabine 0.9 m / 0.9 m / h. 2.14 m
- Charge nominale 320 kg / 4 pers.
- Nombre d'arrêts : 5
- 5 portes inox palières automatiques
- Entraînement direct par moteur doté d'un convertisseur de fréquence
- Pas de local de machines
- Entraînement 400 V 50 Hz ; Puissance nominale du moteur : 3.6 kW

Prix total ascenseur – TTC

Chf. 62'500.00

Travaux complémentaires

Maçonnerie

Chf. 3'000.00

Electricité

Chf. 3'000.00

Divers et imprévus

Chf. 2'000.00

Total installation – TTC

Chf. 70'500.00

Illumination des façades

Ce bâtiment est classé en note 3 auprès du recensement architectural vaudois (intéressant au niveau local).

Construit en 1893, ce collège, par sa situation centrale et ces nombreuses pierres de taille en fait un élément visuel important et représentatif de notre localité. En 2009, les façades et le toit ont fait l'objet d'une rénovation totale pour plus de Chf 950'000 ; une fresque géante orne la façade principale.

Le projet

Illumination de 3 façades

Dans le but de mettre en valeur ce bâtiment, la Municipalité propose d'illuminer les façades Sud, Est et Nord par un éclairage de type LED.

De nuit, les façades se transforment en objets d'art grâce aux luminaires qui soulignent les particularités architecturales du bâtiment pour en faire un point d'attraction et apportera une plus-value au bâtiment.

De par son éclairage vertical, du haut vers les bas, cette installation permettra également d'embellir le quartier tout en améliorant la sécurité du parking.

Avec des ampoules LED, la consommation annuelle sera de l'ordre de 4'000 kWh soit un montant de Chf 800.00, ce qui est supportable tant financièrement que du point de vue écologique. De plus, la toiture du bâtiment dispose de panneaux solaires photovoltaïques dont la production pourra être utilisée pour l'alimentation de cette installation.

Coûts illumination

Matériel spécifique pour l'éclairage	Chf. 21'600.00
Travaux électriques, câblage	Chf. 16'300.00
Travaux menuiserie (marquise)	Chf. 5'000.00
Location élévateur Manitou + nacelle	Chf. 14'000.00
Divers et imprévus	<u>Chf. 3'100.00</u>
Total installation – TTC	<u>Chf. 60'000.00</u>

Récapitulatifs des coûts

Remplacement ascenseur	Chf. 70'500.00
Illumination façades	<u>Chf. 60'000.00</u>
Total – TTC	<u>Chf. 130'500.00</u>

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à remplacer l'ascenseur du Collège de la Poste;
- **d'autoriser** la Municipalité à illuminer 3 façades du Collège de la Poste;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 130'500.00**. Le compte no 9143.15.15 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 5 ans, la première fois au budget 2017, par le compte 356.2.3311

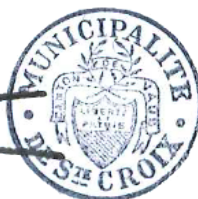
L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf. 29'400 la première année en tenant compte des intérêts (2,5 %) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur les 5 années, le coût représente Chf 28'100 avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Annexe : projet d'illumination

Délégué municipal : M. Cédric Roten, Municipal

